

48-2023-07

Prévention du mal-être agricole MSA Languedoc

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Prévention du mal-être agricole MSA Languedoc » dont la finalité est de détecter, d'orienter, d'évaluer et d'accompagner les assurés sociaux agricoles en situation de mal-être.

Le traitement a pour objectifs :

- De prévenir les situations de mal-être,
- D'identifier et orienter les personnes en situation de mal-être,
- D'accompagner ces personnes en lien avec les professionnels concourant à leur prise en charge médicale ainsi que leur accompagnement social, psychologique, professionnelle économique, technique
- De transmettre de manière efficace les données auprès des acteurs identifiés (internes et externes à la MSA),
- D'assurer le suivi quantitatif et qualitatif des actions menées auprès des cibles identifiées, à la fois en interne et auprès des partenaires externes.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Information d'ordre économique et financière
- NIR
- Données de santé (Données uniquement traitées par les personnes habilitées au secret médical).

Le traitement effectué est basé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole pendant 3 ans (base active).

L'accès aux données est réservé aux :

- Destinataires internes :
 - Personnel de la caisse participant à la Cellule Pluridisciplinaire de Prévention (CPP),
 - Conseiller en protection sociale,
 - Services contentieux, recouvrement,
 - Service ASS dont travailleurs sociaux,
 - Agents MSA habilités en charge du programme mal-être (Action Sanitaire et Social (ASS), Santé Sécurité au Travail (SST), contrôle médical),
 - Médecins du travail, Infirmier, Conseillers en prévention des risques professionnels, cadre administratif
 - Psychologues externes participant à la CPP interne de la caisse de MSA,
- Organismes externes :
 - Agence Régionale de Santé (ARS)
 - CAP Emploi
 - Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences (CIBC)
 - Chambre Agriculture Gard, Hérault, Lozère (cellule REAGIR)

- Associations Départementales d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles de l'Hérault (ADASEAH)
- CER France ()
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)
- Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA)

- Solidarité Paysans
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), cellule Agriculteur en difficulté Aide à la Relance des exploitations agricoles (Agridiff AREA)
- Direction Départementale des Territoires (DDT Lozère)
- Direction Départementales de la Protection des Populations (DDPP)
- Elus locaux (départementaux et régionaux, communaux) (transmission d'une information de mission accomplie)
- Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS)
- Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP Lozère)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Conseil Départemental Gard, Hérault, Lozère
- EDF Solidarité par le biais d'un portail virtuel

Pour les informations relatives aux signalements uniquement :

- Médecin traitant,
 - Services d'urgence SAMU du Languedoc, Centre médico psychologique, centres hospitaliers
 - Services sociaux du Conseil Départemental, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), CHU
- A noter : Exclusion du NIR : données d'identification, de vie personnelle, de vie professionnelle, de santé, d'ordre économique et financier
- Associations : Solidarité Paysans, MSA Languedoc Accompagnement, COMIté pour le Développement de l'Economie Régionale (COMIDER), CEntre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CEDIFF), Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), Pôle Emploi

Pour les données anonymisées uniquement pour du reporting :

- CCMSA
- Elus locaux des MSA
- Membres du comité technique (MSA, ARS, DDT, Direction Régionale interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), Chambre d'agriculture)
- Comités pléniers Mal-être

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation. Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général au Directeur de la MSA LANGUEDOC ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**